

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°7 – 29 mars 2023

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



DONNÉES MÉTÉO

BLÉ TENDRE D'HIVER

Stades : 72% épi 1cm – 19% 1 nœud.

Piétin verse : Faible présence, pas d'évolution cette semaine.

Oïdium : Faible présence.

Taches physiologiques : Présence dans 9 parcelles.

ORGE D'HIVER

Stades : 77% épi 1cm – 21% 1 nœud.

Oïdium : Faible présence.

Rhynchosporiose : Présence signalée tout en restant sous le seuil.

Helminthosporiose : Présence signalée tout en restant sous le seuil.

Rouille naine : Une arrivée précoce.

ORGE DE PRINTEMPS

Stades : 64% 1 feuille – 25% 2 feuilles.

COLZA

Stade : Inflorescence principale dégagée dans 85% des parcelles du réseau.

Charançon de la tige du colza : Risque difficile à appréhender au regard des conditions climatiques, mais globalement en baisse.

Méligèthes : Premiers individus détectés sur plantes. Risque faible.

CAMPAGNOLS

Méthodologie et parcours d'observations.



Prévisions à 7 jours :

MERCREDI 29



7° / 19°

▲ 25 km/h

50 km/h

JEUDI 30



12° / 17°

▼ 25 km/h

45 km/h

VENDREDI 31



10° / 15°

▼ 40 km/h

80 km/h

SAMEDI 01



8° / 12°

▼ 30 km/h

65 km/h

DIMANCHE 02



6° / 11°

▼ 20 km/h

LUNDI 03



3° / 11°

▲ 15 km/h

MARDI 04



1° / 11°

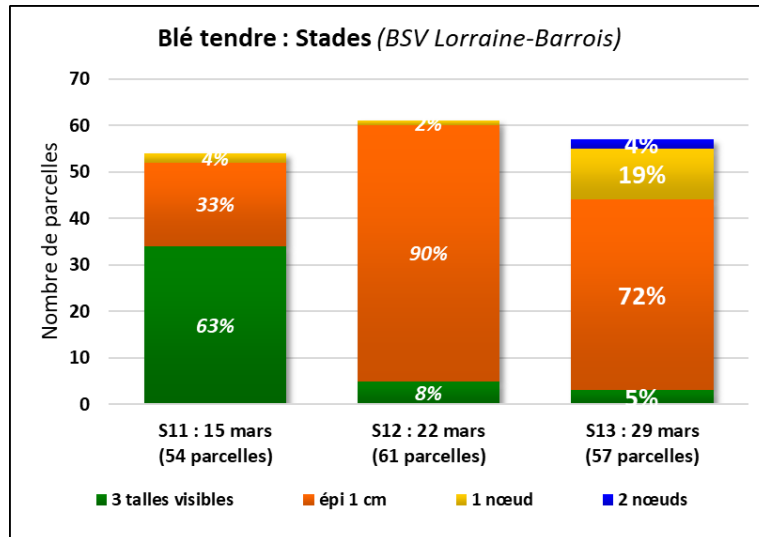
▲ 15 km/h

(Source : Météo France, ville de Nancy, 29/03/2023 à 11h10. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



1 Stades phénologiques

Cette semaine, les parcelles de blés tendre d'hiver observées sur le réseau Lorraine-Barrois sont majoritairement au stade épi 1cm (41). Les conditions météorologiques actuelles sont propices au développement des céréales.



Montaison

Une fois la montaison enclenchée, la progression de l'épi dans la tige est en lien direct avec les températures. Le stade 1er nœud est atteint lorsqu'un blé a reçu depuis le stade épi environ 150 °C base 0, à noter que 120 °C suffisent pour une orge.

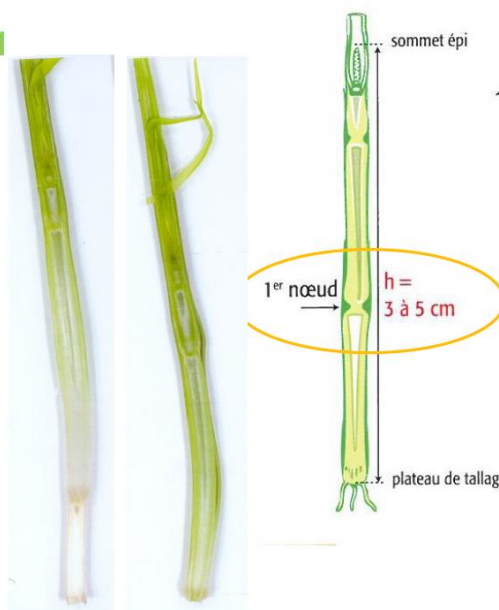
Le stade 1 nœud est observé lorsque la longueur entre le plateau de tallage et le sommet de l'épi est entre 3 et 5 cm et le 1 nœud est visible. Dans la continuité, le stade 2 nœuds est atteint lorsque l'épi est entre 6 cm (pour les variétés à tige courte tolérante à la verse) et 12 cm (variétés très sensibles à la verse) du plateau de tallage.



Stade 1 nœud ou Z31

- ✓ Isoler le maître brin de la plante
- ✓ Couper les racines à la base de la tige (sous le plateau de tallage)
- ✓ Fendre la tige
- ✓ Mesurer la distance entre le sommet de l'épi et la base du plateau

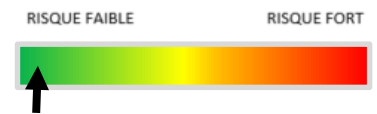
Au stade 1 nœud, h = 3 à 5 cm selon les variétés



2 Maladies

➤ Piétin verse : faible présence, pas d'évolution cette semaine

Sur les 38 parcelles observées cette semaine, 5 présentent des symptômes de piétin verse avec des niveaux de 1 à 5%.



➤ Oïdium : faible présence

La maladie est à observer à partir du stade épi 1 cm, uniquement sur les feuilles (et non sur les tiges). Les symptômes s'expriment par un feutrage blanc. Une parcelle présente des symptômes tout en restant sous le seuil.



➤ Rouille jaune : aucune présence signalée – à surveiller dès 1 nœud

Cette maladie est exigeante en chaleur et en humidité peut profiter des conditions météorologiques à venir.

Elle est à surveiller au retour de températures plus élevées car étant donné son caractère explosif de progression, toute apparition de pustules sur l'une des 3 dernières feuilles doit être une mise en alerte.

Aucun signalement actuellement

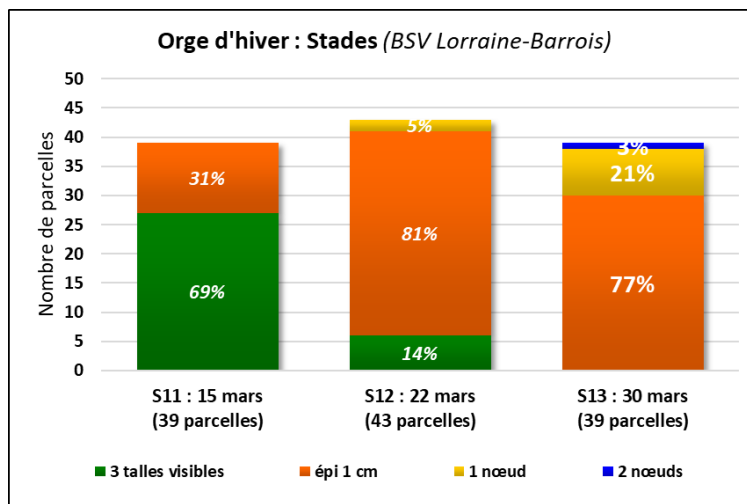
Pour rappel, le risque septoriose et rouille brune est à appréhender à partir du stade 2 Nœuds. Avant ce stade, la maladie n'est pas nuisible au rendement.

Taches physiologiques : présence dans 9 parcelles du réseau. Les fortes amplitudes de températures subies ces derniers jours par les céréales peuvent provoquer l'apparition de taches jaunes à brunes et de formes très variées. Il s'agit d'une réaction de stress des plantes et non de maladies fongiques. La confusion avec de la septoriose peut être évitée en recherchant la présence de pycnides noires au centre des taches les plus évoluées et en validant une progression par étage foliaire de la maladie.



1 Stades phénologiques

Cette semaine, les parcelles d'orge d'hiver observées sur le réseau Lorraine-Barrois sont majoritairement (30) au stade épi 1cm.



2 Oïdium : faible présence

a. Observations

Observations réseau BSV : Sur 29 parcelles observées, la présence est signalée pour 2 d'entre elles tout en restant sous le seuil (2 à 4%).

La maladie est à observer à partir du stade épi 1 cm, uniquement sur les feuilles (et non sur les tiges). Les symptômes s'expriment par un feutrage blanc.



Duvet blanc d'oïdium sur jeune plante
(source Arvalis)

b. Seuil indicatif de risque

Sur 20 plantes :

- Le seuil pour les variétés sensibles : Si plus de 20% des F1 ou F2 ou F3 sont touchées.
- Le seuil pour les autres variétés : Si plus de 50% des F1 ou F2 ou F3 sont touchées.

c. Analyse de risque

Le climat actuel est peu favorable à la maladie (pluies régulières). Le risque est faible.



d. Gestion du risque

L'oïdium aime les alternances humidité/temps sec, mais n'aime pas la pluie qui peut le lessiver. De même, une alimentation azotée précoce et excessive est favorable à l'oïdium. Enfin, la tolérance variétale est un levier majeur dans la gestion du risque oïdium. A noter que les variétés actuelles d'orges d'hiver sont peu sensibles à l'oïdium par ailleurs relativement peu nuisible.

3 Rhynchosporiose : présence signalée tout en restant sous le seuil

a. Observations

Observations réseau BSV : Sur les parcelles observées au stade 1-2 nœuds, la présence est signalée pour 6 d'entre elles tout en restant sous le seuil (1 à 8% sur F3).

La rhynchosporiose se caractérise par des taches irrégulières, à centre clair et à périphérie brun foncé, sans points noirs (pycnides) sur feuille et ligule. Les symptômes sont caractéristiques et il y a peu de confusions possibles avec d'autres maladies.



Taches de rhynchosporiose sur feuilles et ligules d'orge (source ARVALIS)

b. Seuil indicatif de risque

La maladie s'observe à partir de 1 nœud jusque sortie des barbes. Le seuil de risque est dépendant de la variété et de la fréquence des pluies.

- **Variété sensible :** 10% des feuilles atteintes et plus de 5 jours de pluie (> 1mm) depuis le stade 1 nœud.
- **Variétés moyennement ou peu sensibles :** plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 7 jours de pluie (> 1mm) depuis le stade 1 nœud.

c. Analyse de risque

La rhynchosporiose s'est installée dans les parcelles en profitant des précipitations régulières. Sa présence est également signalée dans des parcelles n'ayant pas atteint le stade 1 nœud. Le climat des semaines à venir (notamment la pluviométrie) sera déterminant pour valider ou non son développement en montaison.

d. Gestion du risque



La sporulation et le développement des symptômes se fait par temps frais et avec des précipitations répétées. A noter qu'elle apparaît souvent en foyers. Le choix variétal est un levier majeur dans la gestion du risque.

4 Helminthosporiose : présence signalée tout en restant sous le seuil

a. Observations

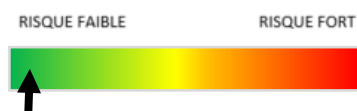
Sur les parcelles observées au stade 1-2 nœuds, la présence est signalée pour 1 parcelle (KWS AKKORD – Punerot 88) peu sensible - avec 2% sur F2 et 8% sur F3.

b. Seuil indicatif de risque

Les seuils indicatifs de risque sont à partir de 1 nœud :

- **Variétés sensibles** : plus de 10% de feuilles atteintes
- **Autres variétés** : plus de 25% de feuilles atteintes

c. Analyse de risque



L'helminthosporiose a besoin de températures pour se développer, le risque semble faible pour le moment.

d. Gestion du risque

Le choix variétal est un levier majeur dans la gestion du risque. Le levier rotation (limiter les pailles) ainsi que le travail du sol limite les infestations.

5 Rouille naine : une arrivée précoce

a. Observations

Observation réseau BSV : Sur les parcelles observées cette semaine au stade 1-2 nœuds, la rouille naine est présente sur 2 d'entre elles. Une parcelle a atteint le stade - KWS AKKORD, variété assez sensible (PUNEROT 88) présente des symptômes à hauteur de 10% sur F3 et 5% sur F2.

Cette maladie se caractérise par la présence de pustules de couleur jaune orangé réparties de manière aléatoire sur les feuilles. Un halo jaune entoure les pustules. Ces dernières sont majoritairement localisées sur la face supérieure des feuilles. En cas d'attaque précoce, les feuilles de la base sont les premières touchées. La répartition des symptômes est homogène dans la parcelle (en lien avec une dissémination qui se fait par le vent).



Rouille naine sur feuille d'orge (source ARVALIS)

b. Seuil indicatif de risque

Les seuils indicatifs de risque sont à partir de 1 nœud :

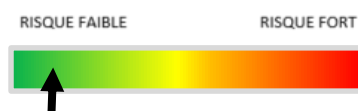
- Variétés sensibles : plus de 10% des feuilles atteintes
- Autres variétés : plus de 50% de feuilles atteintes

Echelle 2021-2022 de résistance variétale des orges d'hiver à la rouille naine :



c. Analyse de risque

Les conditions fraîches annoncées pour les prochains jours ne seront pas favorables à la maladie. Pour autant, étant donné son caractère explosif, il conviendra de suivre son évolution sur les parcelles actuellement touchées.



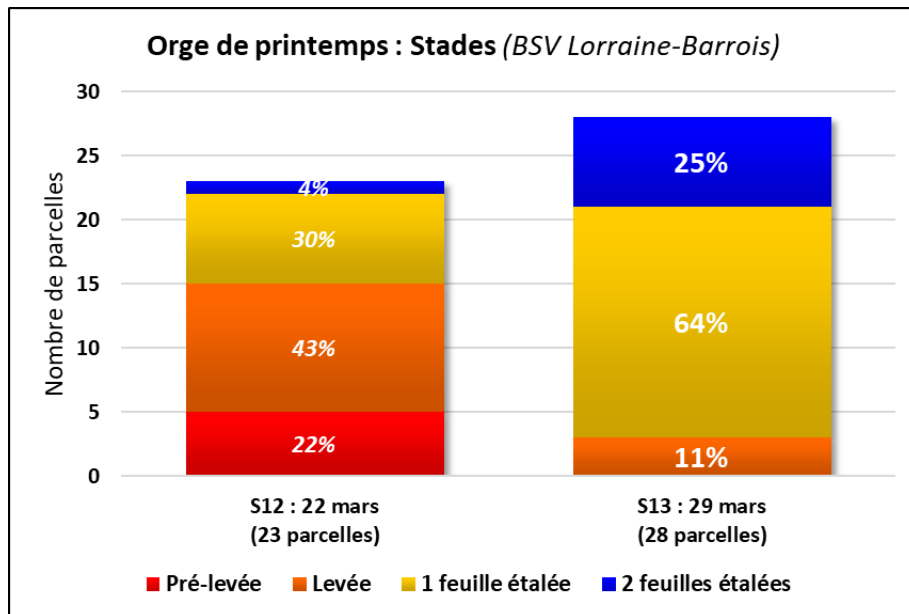
d. Gestion du risque

La rouille naine est un champignon qui apprécie les températures élevées (on la compare souvent à la rouille brune du blé). Cette maladie s'observe pour cette raison généralement en fin de cycle. La dissémination des spores est assurée par le vent. Des températures douces permettent ensuite au champignon de se multiplier (plusieurs cycles à urédospores peuvent se succéder). La tolérance variétale est un levier majeur dans la gestion du risque.



1 Stades phénologiques

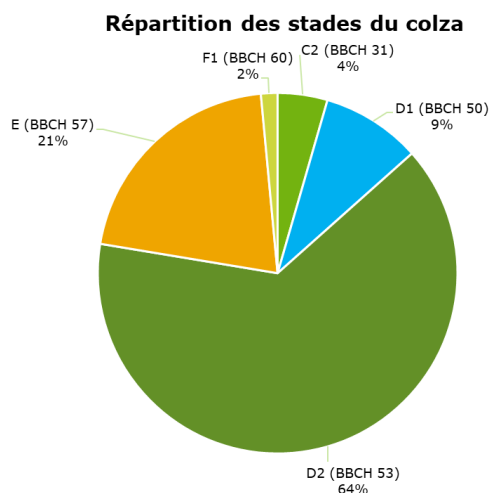
Cette semaine, les parcelles d'orge de printemps observées sur le réseau Lorraine-Barrois sont majoritairement (18) au stade 1 feuille.



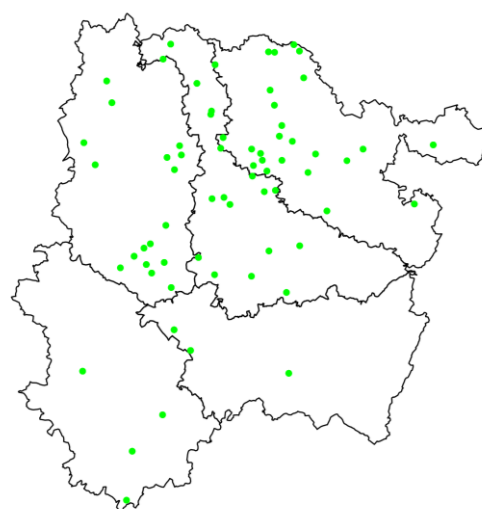


1 Stades phénologiques

L'inflorescence principale est dégagée dans la très grande majorité des parcelles : 85% des parcelles sont au stade D2 ou E. Les premières fleurs sont observées sur une parcelle du réseau en Haute-Marne.



Localisation des parcelles observées

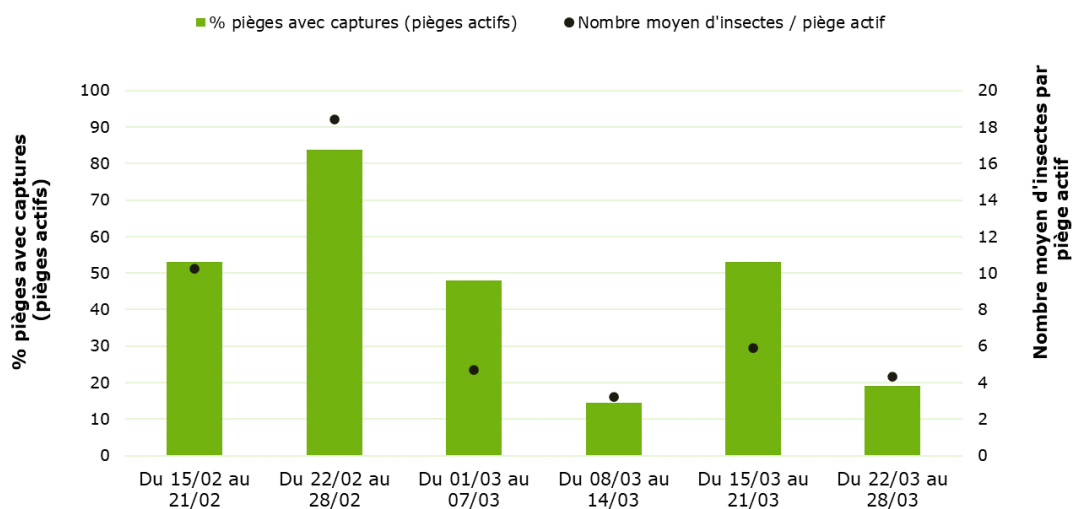


2 Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi*)

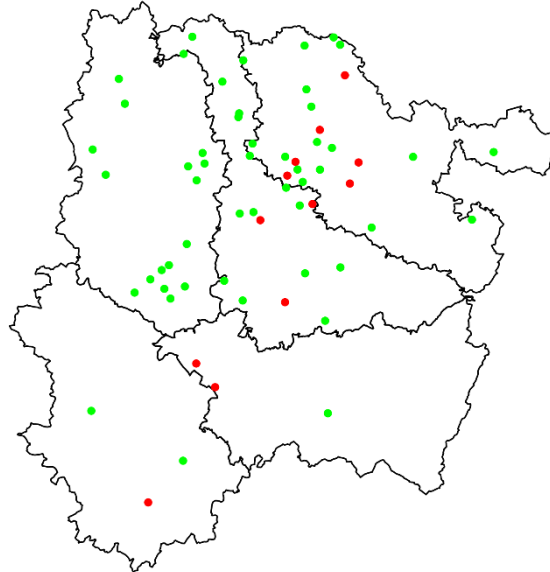
a. Observations

Nous observons toujours une activité des charançons de la tige à travers de nouvelles captures en cuvette. Celles-ci sont toutefois modérées et/ou localisées. Cette semaine, 19% des pièges ont capturé des charançons de la tige du colza avec en moyenne 4,3 individus par piège actif. Comme la semaine passée, cette activité concerne essentiellement les départements de Meurthe-et-Moselle, de Moselle et des Vosges.

Dynamique de capture du charançon de la tige du colza Printemps 2023 - BSV Lorraine Barrois



Répartition des captures de charançons de la tige du colza



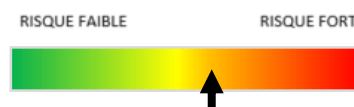
Piege : Nb de charançons tige du colza : ● [0 - 0] ●]0 - 16]

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité en Lorraine. On considère qu'il y a un risque dès lors que sa présence est relevée sur la parcelle et après un délai de 8 à 10 jours (nécessaire à la maturation des femelles) du stade C2 à E (boutons séparés) inclus.

c. Analyse de risque

Les conditions climatiques changeantes de ce printemps ont perturbé les vols d'insecte et probablement, pour partie, leur activité de ponte. Elles ont également ralenti la vitesse de croissance des tiges, ce qui limite le risque d'éclatement. La phase de risque n'est pas terminée car les insectes sont présents et les cultures toujours au stade sensible. Toutefois, l'absence d'un 2ème pic de vol et le retour d'un épisode pluvieux nous incitent à baisser le niveau de risque cette semaine.



d. Gestion du risque

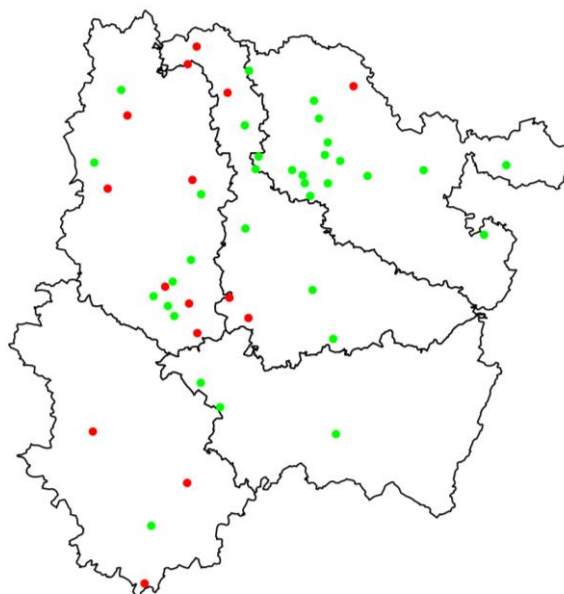
Il n'existe pas de moyen de lutte préventive, de méthode alternative ou de solution de biocontrôle pour lutter contre le charançon de la tige du colza.

3 Méligèthes (*Meligethes sp.*)

a. Observations

Nous retrouvons des méligèthes sur plante dans environ 30% des parcelles observées encore au stade sensible. En moyenne, les observateurs dénombrent 0,41 méligèthe/plante (de 0,08 à 2). La situation a peu évolué depuis la semaine dernière.



Présence des méligèthes sur plante



Meligethe : Nb moyen par plante (en parcelle) : ● [0-0] ●]0-2]

b. Seuil indicatif de risque

La période de sensibilité aux méligèthes commence au stade D1 et se termine à l'entrée en floraison de la parcelle. Le risque se raisonne en fonction du stade de la culture, de sa capacité à compenser d'éventuelles pertes de boutons et de l'infestation du ravageur. Le tableau précise le seuil indicatif de risque pour chaque cas.

État de la culture	Stade boutons accolés (D1-BBCH50) 	Stade boutons séparés (E-BBCH57) 
Colza handicapé, peu vigoureux conditions peu favorables aux compensations	1 méligèthe/plante ou 50% plantes infestées	2-3 méligèthes/plante ou 65 à 75% plantes infestées
Colza sain et vigoureux bien implanté, sol profond et en absence de stress printanier significatif	En général pas d'intervention. Attendre stade E avant d'intervenir, si le seuil est dépassé.	6-9 méligèthes/plante

Le dénombrement des méligèthes sur plante est essentiel dans le raisonnement de la lutte : compter le nombre de méligèthes sur 5 x 5 plantes consécutives, puis calculer le nombre moyen de méligèthes par plante et le pourcentage de plantes infestées. Attention, ne pas intégrer pas les plantes pièges (variétés précoces associées en mélange) dans votre comptage au risque de surestimer la population présente.

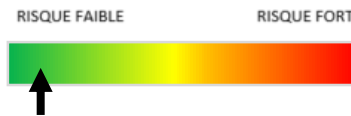


Début de la floraison, attention à la réglementation Abeilles :

<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

c. Analyse de risque

Cette semaine, 2 parcelles ont atteint ou dépassé le seuil de risque indicatif pour un colza handicapé au stade boutons accolés de 1 mégigèthe/plante. Sauf sur des plages très ponctuelles, les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables à une activité importante de cet insecte. Cette semaine, le risque est faible dans la majorité des cas.



Rappelons que l'analyse de risque à l'égard des mégigèthes se réalise à l'échelle de la parcelle en prenant en compte, le stade, la vigueur du colza ainsi que le niveau d'infestation du ravageur. Le risque et la surveillance doivent se maintenir jusqu'à l'entrée en floraison.

d. Gestion du risque

Dans les situations où les attaques de mégigèthes sont généralement modérées l'association d'une variété haute et très précoce à floraison (ex *ES Alicia*) en mélange à 5-10% avec la variété d'intérêt peut permettre de rester en-deçà des seuils d'intervention. Cette variété haute et très précoce sera en effet plus attractive pour les mégigèthes, protégeant ainsi les plantes de la variété d'intérêt.



1 Méthodologie

Elle consiste à la réalisation d'un parcours par un observateur à pied qui détermine des intervalles réguliers (tous les 10 mètres) le long d'un transect fixe et qui note la présence d'indices récents de campagnols des champs (terriers et fèces et/ou indices d'abroustissement) ou leur absence sur une largeur de 3 m, soit 1,5 m de part et d'autre du parcours, dans chacun des intervalles observés. Le décompte des intervalles positifs par rapport au nombre total d'intervalles observés permet d'obtenir un ratio (de 0 à 1) qui exprime un indice d'abondance relatif à l'échelle du territoire observé, ainsi que la distribution spatiale des rongeurs en fonction des types de parcelles et des paysages observés. Ce ratio peut être converti en pourcentage.

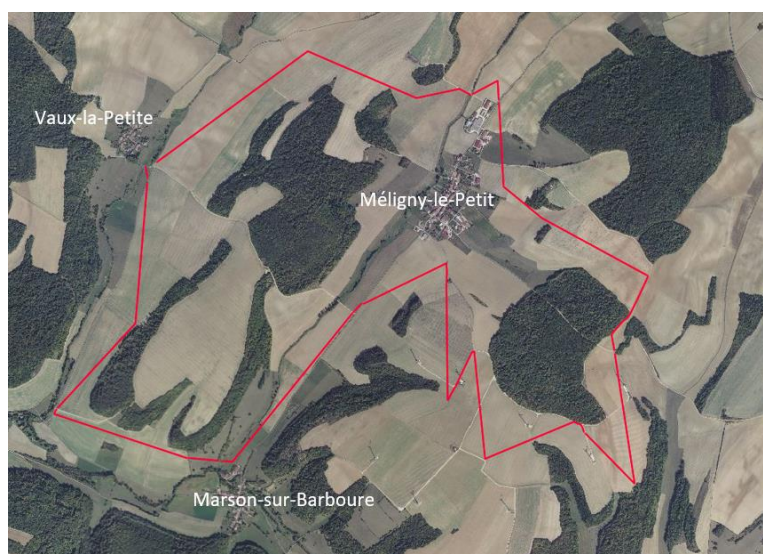
Afin d'appréhender les oscillations saisonnières et les fluctuations pluriannuelles, les transects sont réalisés 2 fois par an (mars/avril et octobre/novembre) en fonction de la hauteur de végétation.

De l'automne 2019 au printemps 2022 les suivis (pour le site du 51 et du 67) ont été réalisés uniquement sur les bordures enherbées de parcelles (herbes permanentes)

2 Parcours d'observation de la Meuse

a. Observations

Habitats	Nombre d'intervalles de 10 mètres observés	% de campagnols observés - Printemps 2023
Blé	272	0,4%
Colza	281	0,4%
Herbe permanente	36	19,4%
Orge d'hiver	272	0,0%
Orge de printemps	408	1,5%
Prairie permanente	8	0,0%
Prairie permanente pâturée	105	0,0%
Sol nu	125	0,0%



b. Analyse de risque

Les populations sont actuellement très faibles sur le transect meusien. Les herbes permanentes restent des zones refuges à cette période de l'année.



c. Gestion du risque

Pour réduire les populations de campagnols, plusieurs méthodes de lutte préventives et curatives sont possibles. Leur utilisation en synergie permettra une meilleure maîtrise du risque.

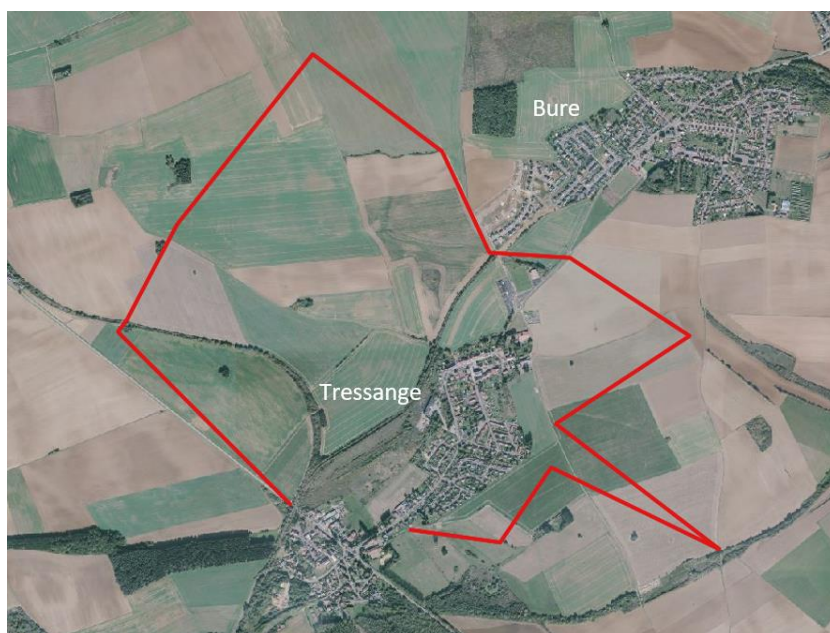
Les méthodes disponibles sont :

- L'utilisation du piégeage diminue directement la population de ce nuisible,
- La diminution des habitats favorables aux campagnols par le travail du sol (superficiel ou profond), les pratiques agricoles et le piégeage des taupes qui préparent les galeries dans lesquelles s'installe le campagnol,
- La favorisation de la prédation par l'aménagement de zones refuges pour les prédateurs naturels (haies, tas de pierre, nichoirs, etc.).
- La gestion des bordures enherbées qui servent de zones refuges lorsque les cultures n'ont pas un couvert suffisamment développé ou appétant.
- En prairie, l'alternance fauche/pâturage sur les parcelles exclusivement en fauche de façon à assurer une destruction totale ou partielle des galeries et freiner le développement des colonies de campagnols.

3 Parcours d'observation de la Moselle

a. Observations

Habitats	Nombre d'intervalles de 10 mètres observés	% de campagnols observés - Printemps 2023
Blé	544	13,4%
Colza	129	4,7%
Orge d'hivers	18	11,1%
Prairie permanente	41	0,0%
Prairie temporaire	79	0,0%



b. Analyse de risque

Les populations sont actuellement très faibles sur le transect mosellan. Il faudra surveiller dans les orges et blés afin d'éviter un emballement des populations au printemps.



c. Gestion du risque

Pour réduire les populations de campagnols, plusieurs méthodes de lutte préventives et curatives sont possibles. Leur utilisation en synergie permettra une meilleure maîtrise du risque.

Les méthodes disponibles sont :

- L'utilisation du piégeage diminue directement la population de ce nuisible,
- La diminution des habitats favorables aux campagnols par le travail du sol (superficiel ou profond), les pratiques agricoles et le piégeage des taupes qui préparent les galeries dans lesquelles s'installe le campagnol,
- La favorisation de la prédation par l'aménagement de zones refuges pour les prédateurs naturels (haies, tas de pierre, nichoirs, etc.).
- La gestion des bordures enherbées qui servent de zones refuges lorsque les cultures n'ont pas un couvert suffisamment développé ou appétant.
- En prairie, l'alternance fauche/pâturage sur les parcelles exclusivement en fauche de façon à assurer une destruction totale ou partielle des galeries et freiner le développement des colonies de campagnols.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, Estagri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".